

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3.105 Société : R.A.M. 206000

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HOUARI Mohamed

Date de naissance : 01/01/1951

Adresse : Cité J'Jamez Jamiha 1 Rue 1 N°3 Casablanca

Tél. : 0669.06.11.40 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr EL ASRI Halima  
Ophtalmologue  
59, Rue Zarktouni Casablanca  
Résidence Les Fleurs

23 FEV. 2022

Date de consultation : / / Nom et prénom du malade : M/TALSI KHADJ'A ep HOUARI Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Opheliose sur la paupière.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... /

Signature de l'adhérent(e) : 

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 BISMILLAH ILHALDI ILHAM Centre VI - Casablanca n 45	23/02/2022	175,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<b>OPTIQUE GHITA</b> Opticien Optométriste Hakani 1 Bd. Houssaini N° 452 - Casablanca 0522 401 20 GSM: 06 67 00 97 85 TOU Abdssamed 86 109 692 012351	20/01/2014	1	1	1	0	3900 TND

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur EL ASRI Halima

OPHTHALMOLOGUE

Maladies et Chirurgie des Yeux

Laser - Angiographie

ex. Chef de Service à

l'Hôpital de Mohammadia

# الدكتورة العسري حليمة

اختصاصية في امراض وجراحة العيون

ليزر - صور الشرايين

رئيسة مصلحة سابقا

بمستشفى المحمدية

Casablanca; le : 23 FEV. 2022

RIMAPHARMA

PVC

65,00 DH

M'TALSI KHADJJA  
ép HOUARI

65x2

1) Oxyal w Ply n° 1/5  
99,60 180x 3 fiole

2) Fluon w Ply 1/10  
99,60 180x 3 fiole

3) Oxi base 1/5  
105ml / 1/10

~~105 ml~~ 175,00

Dr EL ASRI Halima  
Ophthalmologue  
59, Av. Zerkouni  
Résidence les Fleurs

## Précautions d'emploi

L'usage de ce médicament doit être évité chez le nourrisson.

- En l'absence d'amélioration rapide ou en cas d'apparition de symptômes anormaux, consulter votre médecin.
- En cas de traitement prolongé par cette pommade, une surveillance par l'ophtalmologiste est nécessaire.
- Ne pas prolonger le traitement au-delà de la date prévue sans avis médical (risque de passage non négligeable du corticoïde dans la circulation générale).
- En cas de traitement concomitant par un collyre, instiller les collyres à 15 minutes d'intervalle.
- En raison de la présence de parahydroxybenzoate de méthyle (E 218) et de parahydroxybenzoate de propyle (E 216), ce médicament peut provoquer une irritation de la peau, des yeux et des muqueuses.
- Ce médicament peut provoquer des réactions allergiques (graisse de laine) et peut être responsable d'eczéma.
- Le port de lunettes peut empêcher l'absorption de la pommade pendant le traitement.
- Ne pas toucher l'extrémité du tube.
- Reboucher le tube immédiatement.



6 118001 070404

Laboratoires Sotherna Bouskoura

Maxidrol pommade ophtal., 3,5 g

A.D.S.P. Maroc N° 14/DMP/21/NCI

PPV : 22,40 DHS

4068C

EN CAS DE DOULEUR, NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Si vous utilisez un autre collyre, attendez au moins 15 minutes entre MAXIDROL, pommade ophtalmique et l'autre collyre.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

6 118001 070244

Flucon collyre de 3 ml  
A.M.M. N° 103DMP/21/NCV  
Laboratoires Sotchema  
PPV : 22,60 DHS

Remboursable AMO  
406865

Phosphate monosodium, phosphate disodique anhydre, polysorbate 80,  
chlorure de sodium, tetracétamate de sodium, alcool polyvinylelique,  
méthylhydroxypropylcellulose, acide chlorhydrique et/ou hydroxyde de  
sodium pour ajuster le pH, eau purifiée ..... q.s.p. 100 ml

c) FORME PHARMACEUTIQUE

Collyre, flacon compte-gouttes de 3 ml.

d) CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

CORTICOIDES

e) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE / EXP

Laboratoires ALCON

4, Rue Henri Sainte-Claire Deville  
F-92563 RUEIL-MALMAISON CEDEX

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

ALCON CUSL, S.A.

E-08320 El Masnou-Barcelone

SARTORIUS

DU 03/09/2004 AU 23/09/2004

jeudi 23/09/2004

DU 03/09/2004

(INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES)

2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

La fluorométholone est un anti-inflammatoire qui appartient au groupe des corticoïdes.

# OPTIQUE GHITA

Opticien spécialiste

Bd Youssef Ben Tachfine Hkam 1  
N°454 - El Hay Mohammedi - Casa  
Tél : 06 69 00 97 85

05 22 60 34 39

Patente : 32825428

MOUSSAOUI Abdssamad  
INPE : 095012357



# نظارات غيثة

اخصاصي في النظارات البصرية

شارع يوسف ابن تاشفين حكم 1

رقم 454 - الحي المحمدى

الهاتف : 06 69 00 97 85

05 22 60 34 39

الباتننا : 32825428

Ordonnance de M. le Docteur 34 39 75M 06 67 00 97 85 EL ASRI HALIM

N° DE nomenclature .....

Correspondant à la prescription

LOIN	O.D. $(70^{\circ}, -0,50) +1,50$ O.G. $(85^{\circ}, -0,25) +1,25$	PRES	O.D. $(70^{\circ}, -0,50) +1,50$ O.G. $(85^{\circ}, -0,25) +1,25$
------	--	------	--

## FOURNITURE

2 Monture :

optique

1900,00

4 Verres :

INCASABLE  
INCASABLE

1000,00

1000,00

Total :

3900,00

especie

# OPTIQUE GHITA

Opticien Optométriste

Hakam 1. Bd. Ibn Tachfine

N° 452 - Casablanca

SSM: 06 67 00 97 85

Arrêtée la présente facture à la somme de

Casablanca, le 26/10/2022

M. ou Mme : MTA S; ISHAD; TA E; HOUARI;

MOUSSAOUI Abdssamad  
INPE : 095012357

ICP: 001780511000067 - IF: 40151582 - RC: 37 20 42 CNSS: 173923031

# Docteur EL ASRI Halima

OPHTALMOLOGUE

Maladies et Chirurgie des Yeux

Laser - Angiographie

ex. Chef de Service à

l'Hôpital de Mohammadia

الدكتورة العسري حلية

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

ليزر - صور الشرايين

رئيسة مصلحة سابقا

بمستشفى المحمدية

Casablanca; le : 23 FFV. 2022

M'TALSI KHADIJA.  
EP. HOURRAI

lunettes pour S. S. au Puy.

$$\text{OS} = (-0,50 \pm 70^\circ) + 1,50$$

$$\text{OD} = (-0,25 \pm 85^\circ) + 1,25$$

lunettes pour S. S. au Puy

$$\text{OS} = (-0,50 \pm 70^\circ) + 3,50$$

$$\text{OD} = (-0,25 \pm 85^\circ) + 3,25$$

**OPTIQUE GHITA**  
Opticien Optométriste

Hakam 1. Bd. Ibn Tachfine

N° 452 - Casablanca

Tél: 05 22 20 19 63 / 05 22 27 91 37 - GSM: 06 67 00 97 85

Dr EL ASRI Halima  
Opticien Optométriste  
59, Bd. Zerkouni Casablanca  
Résidence les Fleurs